

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SAVERNE

~~~~~

**COMMUNE DE SCHWENHEIM**

~~~~~

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus: 15
Conseillers en fonction: 15
Conseillers présents: 12
Date de convocation : 26 mai 2014

Séance du 2 juin

Sous la présidence de Monsieur Gabriel OELSCHLAEGER, Maire de la Commune de SCHWENHEIM.

PRESENTS : M. Gabriel OELSCHLAEGER, Maire
M. CAPINHA José, adjoint au Maire
Mme REINHARDT Régine, adjoint au Maire
M. DERVIEUX Jean, conseiller municipal
M. ESCHBACH Materne, conseiller municipal
M. HEID Thierry, conseiller municipal
M. JACQUET Frédéric, conseiller municipal
Mme JAEGER Clarisse, conseillère municipale
M. SCHNEIDER François, conseiller municipal
M. WAGNER Benoît, conseiller municipal
M. WILT Alain, conseiller municipal

EXUSES : M. LERCH Joseph, adjoint au Maire ayant donné procuration à M. Gabriel OELSCHLAEGER
Mme SCHALCK Véronique, conseillère municipale, ayant donné procuration à Mme Clarisse JAEGER
Mme WEISS Virginie, conseillère municipale
M. KERN Thomas, conseiller municipal qui rejoindra ultérieurement la séance

Assistait en outre à la séance :

Mme Philomène BERGER, secrétaire de mairie

Le conseil municipal, dûment convoqué en application du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L. 5211-1 et L. 2121 ; art. L 2121-10 ; art. L 2121-11) s'est réuni sous la présidence de M. Gabriel OELSCHLAEGER, le lundi 2 juin 2014, à vingt heures en séance ordinaire.

ORDRE DU JOUR:

- 2014-40 Approbation du PV du 14 avril 2014
- 2014-41 Désignation de deux secrétaires de séance
- 2014-42 Rénovation de la mairie : Avenant marché chauffage
- 2014-43 Durée d'amortissement : extension du réseau d'eau
- 2014-44 Entretien Eclairage Public (cahier des charges)
- 2014-45 Désignation de 4 délégués pour l'ASLS
- 2014-46 Demande de subvention Collège St Antoine
- 2014-47 Décision modificative pour l'affectation du résultat
- 2014-48 Désignation de deux représentants au Comité de pilotage VCUS-
ComCom-Commune
- 2014-49 Désignation d'un représentant au Comité de suivi VCUS-ComCom-
Commune
- 2014-50 Modalité de rétrocession du terrain BMX
- 2014-51 Rapport des différentes commissions
- 2014-52 Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant tous les conseillers municipaux qui ont participé bénévolement aux 3 journées de travaux pour la commune.

2014-40 Approbation du PV du 14 avril 2014

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 avril 2014, joint à la convocation pour la réunion de ce jour, est soumis au Conseil pour adoption.

➤Décision du Conseil municipal :

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal adopte ledit procès-verbal.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

2014-41 Désignation de deux secrétaires de séance

En vertu des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont été nommés secrétaires de séance :

- Mme Régine REINHARDT
- Mme Clarisse JAEGER

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

2014-42 Rénovation de la mairie : Avenant marché chauffage

En date du 10 juin 2013, la Commune de Schwenheim a signé avec l'entreprise Paul Herrbach un marché pour la réalisation des travaux de chauffage dans le cadre des projets de rénovation de la mairie de Schwenheim.

En cours de chantier, il s'avère nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires

Incidence financière :

Eléments	Marché de base	Montant de l'avenant	Nouveau montant contractuel
Montant HT	22 479,97€	742,00€	23 221,97€
TVA	4 406,07€	148,40€	4 644,39€
Montant TTC	26 886,04€	890,40€	27 866,36€

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Décide de ne pas donner suite à la proposition d'avenant

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

2014-43 Durée d'amortissement : extension du réseau d'eau

Le Maire explique que le paiement de la facture de l'extension du réseau rue des Sources d'un montant de 728,21€ nécessite d'une part une décision modificative et d'autre part de délibérer sur la durée de son amortissement.

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Décide de la décision modificative suivante :
 - 020 (dépenses imprévues) : -730€
 - 2041582 opération 40 (subvention d'équipement versée)
- Décide d'amortir cette subvention sur une durée de 1 an

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Thomas KERN rejoint la séance.

2014-44 Entretien Eclairage Public (cahier des charges)

Le Maire donne lecture au conseil municipal du projet de cahier des charges d'Est Réseaux pour l'entretien de l'éclairage public de la commune. Il insiste sur le fait qu'il ne s'agit ni d'une convention, ni d'un contrat, ce qui implique une démarche très souple pour la commune.

Le cahier des charges prévoit un passage deux fois par an pour la vérification de l'éclairage public et indique un bordereau de prix des différentes prestations et matériels facturables. De plus, une intervention rapide est garantie en cas de panne.

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Donne autorisation au Maire de signer le cahier des charges

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2014-45 Désignation de 4 délégués pour l'ASLS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21,

Considérant que M. le Maire est membre de droit de l'Association Sports et Loisirs de Schwenheim,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de 4 délégués titulaires appelés à siéger au sein du Comité-Directeur de l'Association Sports et Loisirs de Schwenheim,

Vu les candidatures de :

- Mme Régine REINHARDT
- M. Frédéric JACQUET
- Mme Clarisse JAEGER
- M. Alain WILT

Vu l'exposé de M. le maire,

Le conseil municipal

Décide à l'unanimité de procéder, sans scrutin secret, à la désignation de 4 délégués titulaires appelés à siéger au sein du Comité-Directeur de l'Association Sports et Loisirs de Schwenheim .

Désigne donc à l'unanimité :

- Mme Régine REINHARDT
- M. Frédéric JACQUET
- Mme Clarisse JAEGER
- M. Alain WILT

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2014-46 Demande de subvention Collège St Antoine

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de subvention de la part du Collège St Antoine de Phalsbourg pour un séjour à Tours du 10 au 13 juin prochain soit 4 jours dans le cadre de la finale « Inter Rubik »

1 des élèves concernés habite Schwenheim.

➤ Décision du Conseil municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Décide d'accorder une subvention de 9€ par jour pour chaque élève habitant Schwenheim soit un total de 36€.
- Le versement se fera sur le compte bancaire de la famille dont le RIB sera fourni.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2014-47 Décision modificative pour l'affectation du résultat

Le Maire fait état d'une erreur matérielle dans le budget primitif. En effet, l'affectation du résultat telle que votée n'a pas été retranscrite dans le budget primitif. Aussi, il appartient au conseil municipal de voter la décision modificative en conséquence.

➤ Décision du Conseil municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Décide de la décision modificative suivante :

002 (excédent de fonctionnement reporté) :	- 251 527,26€
023 (Virement à la section d'investissement) :	- 251 527,26€
021 (Virement de la section de fonctionnement) :	- 251 527,26€
1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)	+ 251 527,26€

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2014-48 Désignation de deux représentants au Comité de pilotage VCUS-ComCom-Commune

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la convention tripartite sur l'utilisation de la piste BMX de la communauté de communes du Pays de Marmoutier-Sommerau et explique

la nécessité de désigner 2 représentants de la commune de Schwenheim au comité de pilotage

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

- désigne M. Materne ESCHBACH et M. Thierry HEID comme représentants de la commune de Schwenheim au Comité de pilotage

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2014-49 Désignation d'un représentant au Comité de suivi VCUS-ComCom-Commune

Monsieur le Maire explique au conseil que dans le cadre de la convention tripartite sur l'utilisation de la piste BMX de la communauté de communes du Pays de Marmoutier-Sommerau, il s'agit encore de désigner un représentant de la commune de Schwenheim au comité de suivi.

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

- désigne M. Gabriel OELSCHLAEGER comme représentant de la commune de Schwenheim au Comité de suivi

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2014-50 Modalité de rétrocession du terrain BMX

Le Maire expose que par délibération en date du 12 mars 2014, le Conseil Communautaire a décidé de céder les terrains nécessaires à la création de la piste BMX à la Commune de Schwenheim.

Cependant pour des raisons de financement, et en accord avec la communauté de communes du Pays de Marmoutier-Sommerau, la Commune de SCHWENHEIM souhaite échelonner le paiement relatif à la cession de terrains en trois annualités, selon les modalités suivantes :

Les frais d'achat du foncier se déclinent comme suit :

- Prix de cession : 59 137,68 € TTC (soit 533,54€/are)
- Annualité 2014 : 19 712,56 € TTC (soit 33,33%)
(à régler dans les 2 mois suivant la signature de l'acte de vente administratif)
- Annualité 2015 : 19 712,56 € TTC (soit 33,33%)
(à régler à la date du 1^e anniversaire de la signature de l'acte de vente administratif)
- Annualité 2016 : 19 712,56 € TTC (soit 33,33%)
(à régler à la date du 2^e anniversaire de la signature de l'acte de vente administratif)

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

- autorise l'échelonnement du paiement du prix de cession, suivant les modalités précisées ci-dessus
- demande l'inscription dans l'acte de vente, des conditions particulières de paiement,
- autorise le Maire à signer au nom de la commune toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2014-51 Rapport des différentes commissions

Les membres de la commission des travaux rendent compte des travaux réalisés lors des 3 journées de bénévolat et font état des travaux restant à réaliser au niveau de l'aire de jeux et du presbytère.

M. José CAPINHA expose les réflexions de la commission fleurissement sur l'embellissement du village. Cependant les projets de fleurissement sont subordonnés à l'achat d'une cuve. Un devis a été effectué et des devis complémentaires seront demandés.

2014-52 Divers

a) Signalétique terrain BMX

Le Maire expose aux conseillers la nécessité, pour approbation de la commission d'accessibilité, de mettre en place une signalétique pour l'accès au terrain BMX depuis le parking.

Deux devis ont été effectués et sont soumis au conseil municipal

➤ Décision du Conseil municipal :

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

- Valide le devis de l'entreprise LACROIX pour un montant de 752,04€HT

b) Salage hivernal

Le Maire explique au conseil municipal que M. Christian SCHMITT, domicilié à Schwenheim, disposant du matériel nécessaire s'occupe du salage hivernal de l'Hôpital de Saverne. Il propose à la commune d'effectuer également le salage des rues du village après cette première charge soit à partir de 6h du matin.

Le Conseil municipal demande à avoir une proposition financière.

c) Travaux de la commission communication

M. Frédéric JACQUET rappelle aux conseillers le calendrier pour la parution des Brèves de Schwenheim le 28 juin prochain et fait un point sur les articles qui y paraîtront.

Il informe également de la prochaine mise en place du site internet de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau. Chaque commune y aura un espace dédié qu'il s'agit de structurer et d'alimenter. La mise en ligne doit avoir lieu le 1^{er} juillet prochain.

La question du devenir de l'actuel site internet se pose. La commission propose de le délaissé mais d'y faire paraître un lien qui pourrait rediriger sur la page de Schwenheim du nouveau site.

La séance est close à 23h15